

L'ajournement

Au mois de juin dernier, il a soulevé à la Chambre la question dont nous débattons ce soir. À ce moment-là, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration avait déclaré au député que des mesures seraient prises pour venir en aide à la population et que le gouvernement ferait tout ce qu'il pourrait.

Monsieur le Président, le gouvernement a tenu parole, et je me réjouis de voir que le député reconnaît que bien des choses ont été faites. Tout n'est certes pas parfait, mais des améliorations ont été apportées.

Outre les mesures de soutien du revenu, des possibilités de recyclage dans le domaine des pêches et autre ainsi que le droit à la retraite anticipée et au rachat de permis ont été offerts aux pêcheurs de la morue du Nord. Ce sont des offres uniques que l'on ne fait pas en temps normal.

Ces possibilités sans précédent permettront à ceux qui subissent les conséquences du moratoire de faire un choix de carrière éclairé et d'en finir avec l'idée qu'on est pêcheur parce qu'on ne peut pas faire autrement.

Même si les pêches ont connu une nouvelle baisse dans certains secteurs, la situation est exceptionnelle pour la région de l'Atlantique, et surtout pour Terre-Neuve.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a reconnu que, dans des localités, certains ont été incapables d'accumuler un nombre suffisant de semaines de travail assurables pour être admissibles aux prestations d'assurance-chômage. Devant l'urgence du besoin, des fonds ont été libérés en coopération avec le ministre des Pêches et des Océans pour permettre aux gens de travailler le nombre de semaines nécessaires pour être admissibles aux prestations d'assurance-chômage.

Toutefois, il est clair que la multiplication des programmes d'urgence n'est pas la solution idéale. Il est évident qu'il faut des rajustements à long terme pour laisser les stocks se renouveler et pour rationaliser la main-d'oeuvre en fonction du nombre de pêcheurs que les ressources halieutiques peuvent faire vivre.

À l'issue du processus d'adaptation, il y aura une main-d'oeuvre réduite, mais spécialisée. Il y aura moins de personnes vivant de la pêche. Parmi les solutions à court terme, mentionnons les indemnités de retraite anticipée et le retrait de permis. Le groupe de travail sur les revenus et l'adaptation des travailleurs devrait nous fournir des pistes valables pour la recherche de moyens d'assurer des revenus stables et suffisants aux travailleurs du secteur des pêches, pour la mise en place de programmes de recyclage et pour la création de possibilités d'emploi.

Le président suppléant (M. DeBlois): Je suis désolé, mais le temps passe.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, je prends la parole pour soulever de nouveau la question des deux ressortissants Canadiens emprisonnés au Brésil: Christine Lamont et David Spencer.

Je suis certain que tout le monde ou presque est au courant de cette affaire et sait que nous pressons le gouvernement de présenter une demande d'expulsion pour tirer ces deux Canadiens des prisons brésiliennes et les rapatrier afin qu'ils retrouvent leurs familles. Jusqu'ici, le gouvernement s'est opposé à cette façon de procéder.

Plus le temps passe, plus l'intervention du gouvernement canadien devient urgente, à mon avis, dans le cas particulier de ces deux personnes. Si, contrairement à ce que je pense, on les croit coupables, on doit admettre qu'étant donné le temps écoulé et les peines initiales qui étaient de dix et de huit ans, ils auraient tous deux droit à la libération conditionnelle au Canada. La ministre des Affaires extérieures a reconnu que leur condamnation à 28 ans d'emprisonnement était discriminatoire et excessive, voire même insultante.

Outre le temps déjà écoulé qui représenterait un argument suffisant pour le gouvernement, si ce dernier est convaincu de leur culpabilité, il devrait demander leur expulsion et leur retour au Canada. Si, comme je le crois, un doute subsiste sur leur culpabilité, nous laissons durer vraiment trop longtemps une situation inacceptable et regrettable.

Or, de nouvelles conditions sont apparues qui me poussent à dénoncer cette situation. Nous venons d'apprendre que Christine Lamont a eu des résultats positifs à des tests de tuberculose. À l'une de ses réponses à mes questions, le premier ministre a déclaré qu'elle avait simplement les chevilles enflées et que ce n'était rien de sérieux. Eh bien, je pense que la tuberculose est une maladie grave. Si elle en est atteinte, cela montre une fois de plus que les conditions d'hygiène ne sont pas les meilleures et cela devrait inciter encore davantage le Canada et le gouvernement canadien à réagir.

En outre, on a appris récemment—et j'ai reçu une copie d'une dépêche à ce sujet—que des accusations ont été portées contre 100 membres de la police militaire à la suite de la mort de plus de 200 détenus durant une émeute dans une prison située à côté de celle où les Canadiens sont emprisonnés. Je pense que le gouvernement brésilien a bien agi en décidant de porter des accusations contre ces gens pour les crimes qu'ils ont commis.